

# RAPPEL DE PRODUIT

## HARENG ENTIER

Alimentation / Produits de la pêche et d'aquaculture

### Hareng entier

Marque : -

Modèle ou référence : **Harengs vendus au rayon poissonnerie**



- **Lot Produits vendus au rayon TRAD entre le 22/11/2024 et le 27/11/2024**

Publication du : 29/11/2024

Conditionnements : Caisse 10kg

Date de commercialisation : 22/11/2024

Date de fin de commercialisation : 27/11/2024

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Marque de salubrité : FR 62160722 CE

Zone géographique de vente : **Départements : AISNE (02), CALVADOS (14), COTE-D'OR (21), EURE (27), HAUTE-MARNE (52), MEURTHE-ET-MOSELLE (54), NORD (59), OISE (60), ORNE (61), PAS-DE-CALAIS (62), HAUTE-SAONE (70), SAONE-ET-LOIRE (71), SEINE-MARITIME (76), YVELINES (78), SOMME (80)**

Distributeurs : Intermarché

Motif du rappel : **Présence histamine supérieur au seuil réglementaire**

Risques encourus : **Toxines endogènes : histamine (poissons, fromages, boissons alcoolisées, charcuteries).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

Numéro de contact : 0686388353

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : 11/12/2024

Informations complémentaires publiques : **Se rapprocher du magasin**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

